

## La Vallée de la Seine, Les traces des Vikings

À partir de 820, les Vikings multiplient les raids dans le territoire franc et à partir de 841 tout au long de la Seine. Ils arrivent rapidement, grâce à leur navire, les drakkars, à pénétrer dans les terres et à rapiner tout ce qui se présentait, récoltes, denrées, richesses...

En 876, la présence de Rollon, chef viking, est attesté sur les côtes françaises. Il participe alors à faire évoluer la manière dont les raids s'effectuent puisque ces derniers commencent à être de plus en plus longs.

C'est en 885 que Siegfried assiège Paris avec pas moins de 700 drakkars, ce qui met en évidence la suprématie des Vikings sur les mers du fait de leurs compétences et connaissances de marins. Ils disposent donc d'une solide connaissance de la mer, de ses courants et d'un matériel de qualité, résistant et bien supérieur à ce que les Francs de l'époque produisent. Le siège de Paris conduit à un affrontement brutal qui incitent les seigneurs principaux qui entourent chaque souverain, viking et français, à rechercher des solutions pour mettre un terme aux combats.

C'est dans ce contexte que Charles III Le Simple est conduit à proposer un traité à Rollon. Dans un premier temps, ce traité vise à donner la possession des terres occupées par Rollon de la mer jusqu'à l'Andelle. Mais ce dernier exige une terre encore vierge de raids afin de pouvoir subvenir aux besoins de ses hommes en ces terres ravagées. Il exige alors la Picardie, mais obtient les terres situées avant la rivière Epte. Le **traité de Saint Clair sur Epte qui est signé en 911** indique ainsi que ce territoire va jusqu'à l'Epte, qu'il est donné pour toujours et en bien propre à Rollon et à ses descendants. C'est la création du Duché de Normandie. Le terme de Normandie étant lié aux Normands ou « hommes du Nord », qui devint la Normannie à la fin du X<sup>e</sup> siècle et la Normandie au XII<sup>e</sup> siècle. En échange, Rollon se convertit au christianisme en 912 et épouse la fille Gisla de Charles III Le Simple. Ce point, très important pour le roi Charles, ne voulut pas laisser un territoire entier et sa population non liée à la religion chrétienne.

Commence alors une période de prospérité sans précédent qui comprend la reconstruction des abbayes, la construction de nombreuses églises et de nombreux châteaux... Deux événements mettent fin à cette période, le premier est la bataille d'Hasting qui conduit le duc normand à devenir roi d'Angleterre et à partir de cette date, la recherche pour le roi français de la reconquête des terres métropolitaines avec la prise de Château Gaillard en 1204.

De cette période, et au-delà des constructions d'abbayes ou d'églises qui sont plutôt des reconnaissances de la civilisation chrétienne, il reste peu de traces de la civilisation viking. À cela, plusieurs explications peuvent être émises. Tout d'abord, il faut noter que les chefs vikings sont venus sans femmes et sans intellectuels. La transmission de la culture par les mères ne sera donc pas le fait des femmes vikings mais bien des femmes du peuple franc. Par ailleurs, l'absence d'intellectuels ou de lettrés conduit à ce que les traités soient écrits en latin et non pas en langue viking. Seuls font exception environ **155 mots qui sont d'ordre maritime ou territorial**. Ils correspondent en fait aux mots que les peuples déjà sur site ne connaissaient pas. Citons nez, vague, raz, havre ou quille pour le domaine marin et bec (ruisseau), tot (domaine agricole), thuit (parcelle défrichée), torp (hameau), hogue (butte) pour le domaine territorial... Ainsi, les traces vikings les plus courantes sont celles liées à la toponymie des villages ou des hameaux normands, qu'il serait utile de préserver lors des fusions de communes afin que ce passé ne soit pas oublié.